



C/41/3

ORIGINAL : anglais

DATE : 4 octobre 2007

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**  
GENÈVE

**CONSEIL**

**Quarante et unième session ordinaire**  
**Genève, 25 octobre 2007**

**RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS MENÉES**  
**DURANT LES NEUF PREMIERS MOIS DE 2007**

*Document établi par le Bureau de l'Union*

**I. COMPOSITION DE L'UNION**

Membres et futurs membres

1. Le 16 mai 2007, la République dominicaine a déposé son instrument d'adhésion à la Convention (Acte de 1991), qui est entrée en vigueur à son égard le 16 juin 2007.
2. Au 30 septembre 2007, l'Union comptait 64 membres : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Communauté européenne, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Moldova, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Ukraine, Uruguay et Viet Nam.
3. Aux termes de l'article 34.3) de l'Acte de 1991, "tout État qui n'est pas membre de l'Union ou toute organisation intergouvernementale demande, avant de déposer son instrument d'adhésion, l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de la présente Convention".

4. Dans une lettre datée du 2 novembre 2006, les Philippines ont demandé l'examen de la loi des Philippines de 2002 sur la protection des variétés végétales.

5. Dans une lettre datée du 1<sup>er</sup> février 2007, la Géorgie a demandé l'examen de la loi de Géorgie sur la protection des obtentions végétales.

6. A sa vingt-quatrième session extraordinaire, tenue à Genève le 30 mars 2007, le Conseil a examiné la conformité de la loi des Philippines de 2002 sur la protection des variétés végétales et de la loi de Géorgie sur la protection des obtentions végétales avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

7. En ce qui concerne les Philippines, le Conseil a décidé :

“a) de prendre note des informations données dans le document C(Extr.)/24/2;

b) d'aviser le Gouvernement philippin que la loi incorpore la majorité des dispositions de l'Acte de 1991, mais qu'il faudrait encore lui apporter les clarifications et modifications indiquées dans le document C(Extr.)/24/2 pour qu'elle soit conforme à l'Acte de 1991. Une fois que ces clarifications et modifications auront été incorporées dans la loi, le Gouvernement philippin est invité à demander l'examen de la loi modifiée conformément à l'article 34.3) de l'Acte de 1991;

c) de demander au Bureau de l'Union d'offrir son concours au Gouvernement philippin pour la rédaction des clarifications et modifications nécessaires; et

d) d'autoriser le secrétaire général à informer le Gouvernement philippin de cette décision.”

8. En ce qui concerne la Géorgie, le Conseil a décidé :

“a) de prendre note des informations fournies dans le document C(Extr.)/24/3, en particulier, que le principe général énoncé à l'article 6 de la Constitution palliera, pour le moment, les lacunes par rapport aux articles 6.1) et 20.5) de l'Acte de 1991;

b) de rendre une décision positive sur la conformité, avec les dispositions de l'Acte de 1991, de la loi géorgienne sur la protection des obtentions végétales, conformément à l'article 34.3) dudit acte, qui permet à la Géorgie de déposer son instrument d'adhésion à l'Acte de 1991; et

c) d'autoriser le secrétaire général à informer le Gouvernement géorgien de cette décision.”

#### Situation par rapport aux divers Actes de la Convention

9. Au 30 septembre 2007, trente-huit membres étaient liés par l'Acte de 1991 (y compris la qualité de membre de la République dominicaine, la ratification par l'Espagne de l'Acte de 1991 et l'adhésion de l'Ukraine à cet Acte).

10. Au 30 septembre 2007, un État était lié par l'Acte de 1961 modifié par l'Acte de 1972, et 24 États étaient liés par l'Acte de 1978.

11. L'annexe I du présent rapport résume la situation des membres de l'Union à l'égard de la Convention et de ses différents Actes au 30 septembre 2007.

## II. SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

### Conseil

12. Le Conseil a tenu sa vingt-quatrième session extraordinaire le 30 mars 2007, sous la présidence de M. Doug Waterhouse (Australie), président du Conseil. Il a examiné la loi des Philippines de 2002 sur la protection des variétés végétales et la loi de la Géorgie sur la protection des obtentions végétales, et pris note d'un rapport oral sur la soixante-treizième session du Comité consultatif.

### Comité consultatif

13. Le Comité consultatif a tenu sa soixante-treizième session le 30 mars 2007, sous la présidence de M. Doug Waterhouse (Australie). Il a procédé à un examen préliminaire de la conformité avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV de la loi des Philippines de 2002 sur la protection des variétés végétales et de la loi de la Géorgie sur la protection des obtentions végétales. Il s'est penché sur les activités en cours de l'UPOV concernant l'application des droits d'obtenteur et fait siennes les conclusions relatives au rôle joué par l'UPOV dans l'application de ces droits. Il est convenu de donner à la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA) et à la Fédération internationale des semences (ISF) un aperçu des activités en cours de l'UPOV concernant l'application des droits d'obtenteur. Il a décidé d'ajouter que, afin d'encourager la participation des obtenteurs au Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT), une journée particulière serait réservée durant la onzième session du BMT aux délibérations sur l'utilisation de techniques moléculaires dans l'identification des variétés et dans la prise en considération de la dérivation essentielle. Il a décidé de ne pas suivre la possibilité d'établir un programme et budget triennal de l'UPOV. Il a recommandé, sur la base de avis du Comité administratif et juridique (CAJ), de confirmer que la cinquante-sixième session du CAJ se tiennent les 22 et 23 octobre 2007 et la seconde session du Groupe consultatif du CAJ (CAJ-AG) le 26 octobre 2007. Il a décidé d'inscrire au projet d'ordre du jour de sa soixante-quatorzième session qui se tiendra le 24 octobre 2007, la question de la réorganisation des travaux et des dates des sessions de l'UPOV. A cet égard, il a demandé au Bureau de l'Union d'établir un document sur la base des observations faites par le Comité à sa soixante-treizième session et des contributions des membres de l'Union. Il a examiné la question du nouveau prolongement pour un an du mandat actuel du secrétaire général adjoint et confirmé qu'une décision finale serait prise au plus tard à la vingt-cinquième session extraordinaire du Conseil en avril 2008. Il a été informé que deux sessions du cours d'enseignement à distance de l'UPOV DL-205 auraient lieu dans les quatre langues de l'UPOV, du 16 avril au 20 mai 2007, et du 10 septembre et du 14 octobre 2007 respectivement (l'annexe II du présent rapport donne un aperçu du nombre des étudiants par État/organisation inscrits aux deux sessions du cours). Enfin, il a été informé des réunions et des activités sur la diversité biologique, les ressources phytogénétiques et la protection des obtentions végétales ainsi que sur les faits nouveaux survenus au Conseil des ADPIC concernant l'examen de l'article 27.3.b) de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce ("Accord sur les ADPIC").

Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN

14. Pour ce qui est des travaux du Comité administratif et juridique (CAJ), qui a tenu sa cinquante-cinquième session le 29 mars 2007, et du Comité technique (TC), qui a tenu sa quarante-troisième session du 26 au 28 mars 2007, prière de se référer aux documents C/41/9 et C/41/10, respectivement. Le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) a tenu sa trente-sixième session à Budapest (Hongrie) du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin 2007. Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWW) a tenu sa quarante et unième session à Nairobi (Kenya), du 11 au 15 juin 2007. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) a tenu sa quarantième session à Kunming (Chine), du 2 au 6 juillet 2007. Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) a tenu sa trente-huitième session à Jeju (République de Corée), du 9 au 13 juillet 2007. Le Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC) a tenu sa vingt-cinquième session à Sibiu (Roumanie), du 3 au 6 septembre 2007. Les sessions de ces groupes de travail techniques ont toutes été précédées d'un atelier préparatoire.

15. Le sous-groupe de travail *ad hoc* sur les techniques moléculaires pour la pomme de terre s'est réuni à Quimper (France), le 17 avril 2007, et le sous-groupe de travail *ad hoc* sur les techniques moléculaires pour le rosier, à Angers (France), le 18 avril 2007.

### III. COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS, CONTACTS IMPORTANTS

16. Les 17 et 18 janvier, à Islamabad (Pakistan), le Bureau a participé au premier atelier FAO/OCE sur l'harmonisation régionale des réglementations en matière de semences, qui a été organisé par l'Organisation de coopération économique (OCE), laquelle se compose de neuf États de l'Asie occidentale et centrale, avec le concours financier de la FAO. Le Bureau a présidé les sessions du groupe 1 (diffusion de variétés et protection des obtentions végétales). La protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV a été considérée comme un critère essentiel d'harmonisation. La promotion de l'adhésion à l'UPOV, la coopération en matière d'examen DHS conformément aux principes de l'UPOV et, à un stade ultérieur, un système régional de protection des obtentions végétales fondé sur la Convention UPOV ont été identifiés comme des buts du projet FAO/OCE. Les résultats de l'atelier ont plus tard été présentés à la troisième Réunion ministérielle sur l'agriculture de l'OCE, qui s'est tenue du 5 au 7 mars à Téhéran (République islamique d'Iran).

17. Le 19 janvier, le Bureau a reçu la visite de M. Petre Tsiskarishvili, ministre géorgien de l'agriculture, et les membres de sa délégation. Il a été informé que le Parlement de la Géorgie avait adopté la loi de la Géorgie sur la protection des obtentions végétales et il a expliqué la procédure à suivre pour qu'un pays puisse adhérer à l'UPOV.

18. Le 19 janvier, à Islamabad, le Bureau s'est entretenu avec M. M. E. Tusneem, président du Conseil pakistanais de la recherche agricole qui se compose de sept centres de recherche (agriculture, élevage, etc.) situés dans différentes parties du pays. M. Tusneem s'est félicité des efforts déployés par les pouvoirs publics pour mobiliser des investissements privés dans la sélection des plantes au moyen d'un système efficace de protection des obtentions végétales et il a mis en relief la complémentarité entre la sélection publique et privée des plantes.

19. Le 20 janvier, à Islamabad, le Bureau a eu des entretiens avec M. Muhammad Ismail Qureshi, secrétaire, Ministère pakistanais de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage et M. Akhlaq Hussein, directeur général du département fédéral de l'enregistrement et de la certification des semences de ce ministère. M. Qureshi a souligné la nécessité de promouvoir l'investissement dans la sélection des plantes au moyen d'une protection efficace des obtentions végétales et il a fait part de son souhait de recevoir les observations du Bureau sur la conformité du projet de loi du Gouvernement pakistanais sur la protection des obtentions végétales avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.
20. Le 20 janvier également, à Islamabad, le Bureau, en coopération avec le Ministère pakistanais de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage, a organisé un atelier national sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. Quelque 80 participants, dont des responsables des administrations fédérales et provinciales, d'éminents scientifiques et des représentants de centres de recherche et du secteur privé, y ont participé.
21. Le 20 janvier également, à Islamabad, le Bureau a eu des entretiens avec M. Yasin Tahir, directeur général de l'Organisation de la propriété intellectuelle du Pakistan. (Plus tard en 2007, la responsabilité de la procédure législative relative au projet de loi sur la protection des obtentions végétales a été transférée du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage à l'Organisation de la propriété intellectuelle du Pakistan.)
22. Les 22 et 23 janvier, à Paris (France), le Bureau a participé à une session du Groupe consultatif élargi de l'OCDE qui a notamment examiné des questions présentant un intérêt particulier pour l'UPOV dont l'identité et la pureté des variétés cultivées ainsi que l'utilisation de synonymes dans la dénomination des variétés.
23. Le 24 janvier, à Paris également, le Bureau a assisté à la deuxième réunion du Groupe de travail de l'OCDE sur l'identité et la pureté des variétés.
24. Le 1<sup>er</sup> février, à Londres (Royaume-Uni), le Bureau a participé à une réunion du Comité exécutif de l'Association britannique des sélectionneurs de roses (BARB) où il a fait un exposé sur les faits récents survenus à l'UPOV.
25. Les 1<sup>er</sup> et 2 février, à Munich (Allemagne), le Bureau a pris part à une session du *Fachausschuß für den Schutz von Pflanzenzüchtungen* de la *Deutsche Vereinigung für Gewerblichen Rechtsschutz*. Il y a fait rapport sur les faits récents survenus à l'UPOV.
26. Le 5 février, à Ely (Royaume-Uni), le Bureau a eu une réunion avec la Société britannique des obtenteurs (BSPB) au cours de laquelle il a traité des faits récents survenus à l'UPOV.
27. Les 5 et 6 février, à Peterborough (Royaume-Uni), le Bureau a participé à une réunion du Groupe de travail conjoint sur les systèmes de redevances de la Confédération des industries agricoles et de la Société britannique des obtenteurs (AIC/BSPB). Il y a fait un exposé sur les faits récents survenus à l'UPOV et débattu des mécanismes possibles de collecte des redevances dans le cadre du droit d'obteneur.
28. Le 12 février, le Bureau a reçu la visite du Secrétaire général de la ISF, M. Bernard Le Buanec, durant laquelle ils se sont penchés sur des questions d'ordre pratique touchant au fonctionnement du système UPOV.

29. Les 13 et 14 février, à Rome (Italie), le Bureau a participé à une réunion organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur l'appui des techniques de l'information à la mise en œuvre du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (IT/PGRFA).
30. Le 1<sup>er</sup> mars, au siège de l'UPOV/OMPI, durant une visite de diplomates égyptiens à l'OMPI, le Bureau a fait un exposé sur les avantages de la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV.
31. Le 6 mars, à Livingstone (Zambie), le Bureau a organisé, en coopération avec l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA), un atelier sur le thème : "La protection des obtentions végétales – Un élément clé du développement économique". Une centaine de participants étaient présents dont la plupart assistaient au Congrès mondial 2007 de l'AFSTA.
32. Du 6 au 9 mars, à Livingstone également, le Bureau a assisté au Congrès annuel 2007 de l'AFSTA.
33. Les 20 et 21 mars, le Bureau a assisté à Angers (France) en qualité d'observateur à une session du Conseil administratif de l'Office Communautaire des Variétés Végétales (OCVV).
34. Le 23 mars, au siège de l'UPOV/OMPI, le Bureau a fait un exposé à une conférence sur la protection des obtentions végétales et les questions connexes dans le contexte de l'Article 27.3 b) de l'Accord sur les ADPIC, organisée à l'intention des diplomates africains en poste à Genève par le Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants (GNIS) de la France.
35. Le 26 mars, le Bureau a reçu la visite de M. Raly L. Tejada, premier secrétaire et consul, Mission permanente des Philippines auprès de l'Office des Nations Unies et autres organisations internationales à Genève. Il lui a expliqué les procédures d'examen des lois pour en déterminer la conformité avec la Convention UPOV.
36. Le 28 mars, le Bureau a reçu la visite de Mme Wiboonlasana Ruamraksa, directrice générale adjointe, Département de la propriété intellectuelle du Ministère du commerce de la Thaïlande, qui lui a demandé des informations sur les principes et l'impact de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. Ensemble, ils ont examiné la possibilité d'organiser à Bangkok en 2007 un atelier national sur ces questions.
37. Le 30 mars, le Bureau a reçu la visite de M. Dragan Dedić, chef de département au Ministère serbe de l'agriculture, de la foresterie et de la gestion de l'eau ainsi que d'autres fonctionnaires. Ils ont examiné la situation de l'adhésion de la Serbie à la Convention UPOV.
38. Les 25 et 26 avril, à Cuernavaca (Mexique), le Bureau a participé à une conférence organisée par la CIOPORA sur les droits d'obteneur dans les Amériques. Il y a fait rapport sur l'évolution récente de ces droits dans les Amériques. Étaient présents quelque 120 participants dont essentiellement des sélectionneurs et des experts techniques et juridiques de la région.
39. Les 23 et 24 avril, au siège de l'UPOV/OMPI, le Bureau a fait des exposés à un cours de l'Académie mondiale de l'OMPI sur la formation du personnel de l'OMPI.

40. Le 9 mai, à Svalöf (Suède), le Bureau a organisé une séance de formation d'une demi-journée sur la protection des obtentions végétales qui faisait partie d'un cours offert par l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA) et ayant pour titre "Ressources génétiques et propriété intellectuelle". Une trentaine d'étudiants de pays en développement y ont participé.

41. Le 9 mai, le Bureau a reçu la visite de M. Nasser Al Mubarak, Office des brevets du Koweït, qui a fait part du souhait de son pays d'adhérer à l'UPOV.

42. Du 21 au 23 mai, à Christchurch (Nouvelle-Zélande), le Bureau a assisté au Congrès mondial 2007 sur les semences organisé par la ISF. Durant une réunion du Comité des sélectionneurs de plantes de la ISF, le Bureau a fait rapport sur les faits récents survenus à l'UPOV.

43. Le 24 mai, à Christchurch également, le Bureau a participé à l'atelier organisé par la ISF sur l'application des droits de propriété intellectuelle aux obtentions végétales. Les conférenciers ont fait part de leurs expériences pratiques de cette application sur la base des accords contractuels et les recours juridiques disponibles.

44. Le 29 mai, au siège de l'UPOV/OMPI, le Bureau a fait un exposé dans le cadre d'un "Aperçu axé sur le commerce de la propriété intellectuelle à l'intention d'étudiants en droit et gestion" organisé par l'OMPI. Une trentaine d'étudiants y ont pris part.

45. Du 4 au 8 juin, à Wageningen (Pays-Bas), le Bureau a participé au dixième cours sur la protection des obtentions végétales organisé par Natkuinbouw, Wageningen. La journée du 5 juin a été réservée à des exposés de l'UPOV. Avant le cours tenu à Wageningen, les étudiants se sont vus offrir la possibilité de participer au cours d'enseignement à distance de l'UPOV DL-205.

46. Du 5 au 8 juin, au siège du Service kényan d'inspection phytosanitaire (KEPHIS), à Nairobi (Kenya) et avec le concours financier de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO) et de l'Université d'État de l'Iowa, le Bureau a organisé un Séminaire régional sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV ainsi qu'un Atelier sur l'examen DHS et le traitement des données. Quarante-six participants de 14 pays africains et de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) ont participé à ce séminaire comme à cet atelier. Des experts des États-Unis d'Amérique, de la France, des Pays-Bas, de la République de Corée et du Bureau y ont fait des exposés.

47. Le 9 juin, au siège de l'UPOV/OMPI, le Bureau a fait un exposé sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV durant un séminaire interrégional organisé par l'OMPI et l'Organisation régionale africaine de la propriété industrielle (ARIPO). Des participants de 77 pays étaient présents.

48. Le 22 juin, à Bangkok (Thaïlande), au Département de la propriété intellectuelle du Ministère du commerce, le Bureau a tenu une réunion d'information à l'intention des fonctionnaires thaïlandais et représentants d'organisations qui s'intéressent à la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV. Cette réunion avait été organisée à l'initiative de Mme Wiboonlasama Ruamraksa, directrice générale adjointe au Département de la propriété intellectuelle. Une quarantaine de participants, y compris des fonctionnaires et représentants d'établissements universitaires et d'organisations non gouvernementales (ONG), étaient présents.

49. Du 25 au 29 juin, à Chiang Mai (Thaïlande), a eu lieu la huitième Réunion technique régionale pour l'Asie pour la protection des obtentions végétales. Cette réunion était organisée par le Bureau en coopération avec le Ministère de l'agriculture et des coopératives du Royaume de Thaïlande et avec le concours financier du Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches (MAFF) du Japon. Quarante-et-un experts étaient présents dont 54 participants thaïlandais, 27 participants/intervenants étrangers invités et six représentants d'organisations internationales. Dans le cadre des préparatifs, 49 participants se sont vus donner la possibilité de suivre le cours d'enseignement à distance de l'UPOV DL-205.

50. Le 24 juin, à Chiang Mai (Thaïlande), le Bureau a eu avec M. Sotaro Ito, directeur de la Division des semences et des plants au MAFF du Japon, des entretiens sur des questions touchant à la coopération entre le Gouvernement japonais et l'UPOV.

51. Le 3 juillet, au siège de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Bureau a, durant le colloque OMPI-OMC organisé à l'intention des enseignants de droit de la propriété intellectuelle, fait un exposé sur le système de l'UPOV et l'impact de la protection des obtentions végétales.

52. Le 4 juillet, au siège de l'UPOV/OMPI, le Bureau s'est entretenu avec M. Pisan Luetongchang, directeur de l'agriculture, de la technologie et de la politique d'agriculture durable au Ministère thaïlandais de l'agriculture et des coopératives, qui participait à une session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (Comité intergouvernemental) de l'OMPI, et il lui a expliqué les avantages de la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV.

53. Le 4 juillet également, le Bureau a reçu la visite de Mme Victoria Henson-Apollonia, chef du Service consultatif central sur la propriété intellectuelle (CAS) du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) associé à la Banque Mondiale. Ils ont examiné ensemble les faits récents survenus à l'UPOV et au CAS.

54. Le 5 juillet, le Bureau a fait une déclaration au Comité intergouvernemental de l'OMPI.

55. Le 5 juillet également, le Bureau a reçu la visite de M. Chaiyan Rajchagool, conseiller à l'Office de la Commission culturelle nationale de Thaïlande, qui participait en qualité de membre de la délégation thaïlandaise à la session du Comité intergouvernemental de l'OMPI. Il lui a expliqué les principes du système UPOV et ses avantages.

56. Le 9 juillet, à Munich (Allemagne), au siège de l'Office européen des brevets (OEB), le Bureau a fait un exposé durant le séminaire public de l'Académie européenne des brevets sur le thème "La question de la propriété industrielle".

57. Du 9 au 13 juillet, à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), le Bureau a, en coopération avec l'Office espagnol des obtentions végétales (OEVV), l'Institut national espagnol pour la recherche agricole (INIA), l'Agence espagnole pour la coopération internationale et l'OMPI, organisé le sixième Cours pour les pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales. À ce cours ont participé une trentaine d'experts de 18 pays directement concernés ou censés l'être dans l'avenir par l'examen DHS. Des experts de la Bolivie, de l'Espagne et du Bureau y ont donné des conférences. Pour se préparer, neuf des participants se sont vus donner la possibilité de suivre le cours d'enseignement à distance de l'UPOV DL-205.



58. Le 9 juillet, à Paris (France), au siège de l'Organisation de la coopération et du développement économiques (OCDE), le Bureau a participé à l'atelier de l'OCDE sur les synonymes des variétés. Il a fourni des informations reposant sur les Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV (UPOV/INF/12/1).
59. Le 10 juillet, le Bureau a reçu M. Nadyrbek Turganbaevich Turganbaev, président du Service national des brevets de la République kirghize (Kyrgyzpatent). Ils ont examiné le programme et les préparatifs du troisième Atelier régional des États d'Asie occidentale et centrale sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV.
60. Le 10 juillet également, le Bureau a reçu la visite de M. Emmanuel Sackey, chef de la section des recherches et des examens de l'ARIPO. Ils ont examiné l'évolution de la protection des obtentions végétales en Afrique et le rôle potentiel de l'ARIPO dans ce contexte.
61. Les 11 et 12 juillet, au siège de l'OCDE, le Bureau a assisté à la Réunion annuelle des systèmes des semences de l'OCDE.
62. Le 13 juillet, au siège de l'OCDE également, le Bureau a assisté à la troisième réunion du groupe de travail de l'OCDE sur l'identité et la pureté des variétés cultivées.
63. Le 15 juillet, le Bureau a reçu la visite de M. Takaaki Kawakami, premier secrétaire de la Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies et autres organisations internationales et fonctionnaire responsable pour l'UPOV. Ils ont examiné les faits récents survenus à l'UPOV et la coopération du Bureau avec le Japon en particulier.
64. Le 16 juillet, au siège de l'UPOV/OMPI, le Bureau a présenté un exposé durant le cours d'été de l'Académie mondiale de l'OMPI sur la propriété intellectuelle. Ce cours a réuni plus d'une cinquantaine d'étudiants venus de 38 pays.
65. Le 26 juillet, le Bureau a reçu la visite de Mme Zorka Pryevic, fonctionnaire responsable de la protection des obtentions végétales au Ministère de l'agriculture du Monténégro. Il lui a expliqué la procédure d'adhésion à la Convention UPOV.
66. Les 23 et 24 août, à Séoul (République de Corée), le Bureau a fait des exposés à un cours de formation sur la protection des obtentions végétales organisé par l'Agence coréenne pour la coopération internationale (KOICA). À ce cours étaient présents 12 participants venus des pays suivants : Azerbaïdjan, Bangladesh, Cambodge, Égypte, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, Sri Lanka et Viet Nam.
67. Les 27 et 28 août, à Phnom Penh (Cambodge), le Bureau a aidé le Gouvernement cambodgien à rédiger le projet de loi sur la protection des obtentions végétales.
68. Le 29 août, à Singapour, le Bureau a eu des entretiens avec des fonctionnaires de l'Office singapourien de la propriété intellectuelle (SIPO) et de l'Administration agricole et vétérinaire de Singapour sur la mise en œuvre du système de protection des obtentions végétales.
69. Le 5 septembre, à Genève, le Bureau a fait un exposé à l'atelier de l'OMPI pour les représentants à Genève des membres du groupe de l'Organisation de la conférence islamique (OIC). Quelque 35 ambassadeurs étaient présents à la cérémonie d'ouverture.

70. Le 5 septembre également, au siège de l'UPOV/OMPI, le Bureau a fait un exposé durant une réunion de l'OMPI avec des hauts fonctionnaires du secrétariat de l'OIC.

71. Le 10 septembre, à Bichkek (République kirghize), le Bureau a été reçu par M. Dosbol Nur Uulu, vice-premier ministre de la République kirghize; M. Nurlan Arstanbekovich Duisheev, vice-ministre de l'agriculture, de l'économie de l'eau et de l'industrie de transformation et M. Nadyrbek Turganbaevich Turganbaev, directeur de Kyrgyzpatent étaient également présents. Le vice-premier ministre a souligné l'importance de nouvelles variétés de plantes pour le développement agricole et encouragé le ministère de l'agriculture, de l'économie de l'eau et de l'industrie de transformation et Kyrgyzpatent à faciliter la mise en œuvre du système de protection des obtentions végétales en République kirghize.

72. Du 11 au 14 septembre, à Cholponata (République kirghize), le Bureau a, en coopération avec le Service national des brevets de la République kirghize (Kyrgyzpatent) et avec le concours financier du MAFF du Japon et de la SIDA de Suède, organisé le troisième Atelier régional des États de l'Asie occidentale et centrale sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. Une soixantaine de participants de neuf pays et des représentants de la FAO, de la ISF et du GNIS de la France, ainsi que des organisations nationales et régionales de sélectionneurs, étaient présents.

73. Le 14 septembre, à Bichkek, le Bureau a rendu visite au siège des projets de la SIDA sur le développement du secteur des semences en République kirghize, et il s'est entretenu avec M. Rutger Persson, représentant des projets de la SIDA sur le développement du secteur des semences. Ils ont fait une évaluation du troisième Atelier des États de l'Asie occidentale et centrale et examiné les perspectives d'une future coopération dans la région.

74. Le 26 septembre, l'office a reçu la visite de Mme Mazina Kadir, contrôleur, Office de la propriété intellectuelle, Ministère des affaires juridiques, Port of Spain (Trinité-et-Tobago). Les procédures de l'UPOV en matière de coopération internationale et la rédaction des principes directeurs d'examen aux fins d'examen des variétés végétales ont tout particulièrement été expliquées à cette occasion. Des possibilités d'activités de l'UPOV dans la région des Caraïbes ont également été envisagées.

75. Le 27 septembre, le Bureau a reçu la visite de M. Paulin Edou Edou, directeur général, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Yaoundé (Cameroun). L'entretien a notamment porté sur la situation en matière de protection des variétés végétales sous les auspices de l'OAPI, ainsi que l'adhésion de l'OAPI à la Convention UPOV.

76. Le 28 septembre, le Bureau a reçu la visite de M. Rustemmyrat Payzullayev, chef, Département des brevets, Office des brevets du Turkménistan, Ministère de l'économie et des finances, Achgabat (Turkménistan). M. Payzullayev a confirmé qu'un projet de loi sur la protection des variétés végétales était à l'examen et a exprimé le souhait de recevoir des observations du Bureau.

#### IV. RELATIONS AVEC LES ÉTATS ET LES ORGANISATIONS

77. En ce qui concerne les relations avec les États et les organisations, une grande partie des activités du Bureau a consisté en des services de conseil et d'assistance concernant la législation sur la protection des obtentions végétales et la procédure d'adhésion à la Convention pour les membres potentiels de l'Union ou des membres de l'Union qui ont l'intention d'adhérer à l'Acte

de 1991 de la Convention. Le Bureau a présenté des observations par écrit ou oralement, a effectué des visites dans des services ou a reçu des représentants des États et organisations concernés afin de donner les avis nécessaires. Dans cette perspective, le Bureau a eu des contacts avec les pays suivants : Bahreïn, Bélarus, Cambodge, Costa Rica, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Guatemala, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Kazakhstan, Koweït, Malaisie, Maurice, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, République de Corée, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Singapour, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Tunisie, Turquie et Viet Nam.

78. Le Bureau a rencontré des représentants d'organisations internationales en vue de coordonner les activités ou de fournir des informations sur l'UPOV. Le Bureau a participé à des réunions et à des discussions avec l'ARIPO, la CDB, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) de la FAO, l'OAPI, le Comité intergouvernemental de l'OMPI, le Conseil des ADPIC, le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), l'Association internationale d'essais de semences (ISTA), l'OCDE et la SADC.

79. Le Bureau a donné des indications sur les dispositions de la Convention à des membres de l'Union.

80. Le Bureau a rencontré régulièrement des associations professionnelles afin de suivre les progrès enregistrés dans l'application pratique de la protection des obtentions végétales aux niveaux mondial et régional. Ont eu lieu en particulier des réunions avec la ISF et la CIOFORA, ainsi qu'avec l'AFSTA, l'APSA et l'ESA.

## V. PUBLICATIONS

81. Le Bureau de l'Union a publié :

a) des éditions mises à jour, pour chaque événement touchant à la composition de l'Union, du dépliant contenant des informations sur l'UPOV et la protection des obtentions végétales en français, en allemand, en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol et en russe;

b) trois disques mis à jour dans la série constituant la "Base de données de l'UPOV sur les variétés végétales" (UPOV-ROM);

c) deux sessions du cours d'enseignement à distance de l'UPOV DL-205 en allemand, anglais, espagnol et français qui ont eu lieu du 16 avril au 20 mai 2007 et du 10 septembre au 14 octobre 2007 respectivement;

d) les principes directeurs d'examen suivants ont été adoptés et ils seront publiés sur le site Internet de l'UPOV :

Document No. N° du document Dokument-Nr. No del documento	English	Français	Deutsch	Español	Botanical name Nom botanique Botanischer Name Nombre botánico
TG/18/5(proj.4)	Elatior Begonia, Winter-flowering begonia	Bégonia elatior	Elatior-Begonie	Begonia elatior	Begonia ×hiemalis Fotsch, Begonia ×elatior hort.
TG/49/8(proj.3)	Carrot	Carotte	Möhre	Zanahoria	Daucus carota L.
TG/55/7(proj.3)	Spinach	Épinard	Spinat	Espinaca	Spinacia oleracea L.
TG/61/7(proj.4)	Cucumber, Gherkin	Concombre, Cornichon	Gurken	Pepino, Pepinillo	Cucumis sativus L.
TG/70/4 Rev.(proj.2)	Apricot	Abricotier	Aprikose, Marille	Albaricoquero, Chabacano, Damasco	Prunus armeniaca L., Armeniaca vulgaris Lam.
TG/137/4(proj.4)	Blueberry	Myrtille	Kulturheidelbeere	Arándano	Vaccinium angustifolium Aiton; V. corymbosum L.; V. formosum Andrews; V. myrtilloides Michx.; V. myrtilillus L.; V. virgatum Aiton; V. simulatum Small
TG/140/4(proj.4)	Pot Azalea	Azalée en pot	Topfazalee	Azalea	Rhododendron simsii Planch.
TG/155/4(proj.3)	Pumpkin	Giraumon, Potiron	Riesenkürbis	Calabaza, Zapallo	Cucurbita maxima Duch.
TG/215/1 Rev.(proj.2)	Clematis	Clématite	Clematis, Waldrebe	Clemátide	Clematis L.
TG/ANGLN(proj.3)	-	-	-	-	Angelonia angustifolia Benth. and its hybrids
TG/COM_MIL(proj.6)	Common Millet	Millet commun, Panic millet, Panic faux millet	Rispenhirse	Mijo común	Panicum miliaceum L.
TG/CUC_MOS(proj.4)	Butternut, Butternut Squash, Cheese Pumpkin, China Squash, Cushaw, Golden Cushaw, Musky Gourd, Pumpkin, Winter Crookneck Squash	Citrouille, Courge musquée, Courge noix de beurre	Bisamkürbis, Moschuskürbis	Ayote, Calabaza de Castilla, Calabaza moscada, Calabaza pellejo, Chicamita, Lacayote, Sequaloa, Zapallo	Cucurbita moschata Duch.
TG/DIASC(proj.3)	Diascia, Twinspur	Diascia, Diascie	Diascie	Diascia	Diascia Link & Otto
TG/HUSK(proj.5) <sup>2</sup>	Husk Tomato	Alkéenge du Mexique, Coqueret, Physalis, Tomatillo, Tomate fraise	Mexikanische Blasenkirsche, Tomatillo	Miltomate, Tomatillo, Tomate de cáscara, Tomate de hoja, Tomate verde	Physalis ixocarpa Brot., Physalis philadelphica Lam
TG/HYPER_PER(proj.3)	St. John's Wort, Common St. John's Wort, Goat weed, Klamath weed, Tipton weed	Millepertuis	Johanniskraut	Hipericón, Hipérico, Hierba de San Juan, Corazoncillo	Hypericum perforatum L.
TG/MOM(proj.3)	Balsam apple, Balsam pear, Bitter cucumber, Bitter gourd, Bitter melon, Cassia gourd,	Concombre africain Margose, Momordique	Balsambirne, Bittergurke	Balsamito, Cundeamor, Momordica	Momordica charantia L.
TG/SUTERA(proj.4 Rev.)	Sutera; Jamesbrittenia	Sutera; Jamesbrittenia	Sutera; Jamesbrittenia	Sutera; Jamesbrittenia	Sutera Roth; Jamesbrittenia O. Kuntze
TG/TAGETE(proj.6)	Marigold	Tagète, Oeillet d'Inde, Rose d'Inde	Studentenblume	Clavel de las indias, Clavelon, Cempoalxóchitl	Tagetes L.

82. *Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.*

[Les annexes suivent]

## ANNEXE I

## MEMBRES DE L'UNION

(30 septembre 2007)

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Afrique du Sud	- - 23 octobre 1978 19 mars 1991	7 octobre 1977 7 octobre 1977 21 juillet 1981 -	6 novembre 1977 6 novembre 1977 8 novembre 1981 -
Albanie	- - - -	- - - 15 septembre 2005	- - - 15 octobre 2005
Allemagne	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	11 juillet 1968 23 juillet 1976 12 mars 1986 25 juin 1998	10 août 1968 11 février 1977 12 avril 1986 25 juillet 1998
Argentine	- - - -	- - 25 novembre 1994 -	- - 25 décembre 1994 -
Australie	- - - -	- - 1 <sup>er</sup> février 1989 20 décembre 1999	- - 1 <sup>er</sup> mars 1989 20 janvier 2000
Autriche	- - - -	- - 14 juin 1994 1 <sup>er</sup> juin 2004	- - 14 juillet 1994 1 <sup>er</sup> juillet 2004
Azerbaïdjan	- - - -	- - - 9 novembre 2004	- - - 9 décembre 2004
Bélarus	- - - -	- - - 5 décembre 2002	- - - 5 janvier 2003

<sup>1</sup> *Première ligne* : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961 ("Acte de 1961")

*Deuxième ligne* : Acte additionnel du 10 novembre 1972

*Troisième ligne* : Acte du 23 octobre 1978

*Quatrième ligne* : Acte du 19 mars 1991

<sup>2</sup> de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion.

C/41/3  
Annexe I, page 2

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Belgique	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	5 novembre 1976 5 novembre 1976 - -	5 décembre 1976 11 février 1977 - -
Bolivie	- - - -	- - 21 avril 1999 -	- - 21 mai 1999 -
Brésil	- - - -	- - 23 avril 1999 -	- - 23 mai 1999 -
Bulgarie	- - - -	- - - 24 mars 1998	- - - 24 avril 1998
Canada	- - 31 octobre 1979 9 mars 1992	- - 4 février 1991 -	- - 4 mars 1991 -
Chili	- - - -	- - 5 décembre 1995 -	- - 5 janvier 1996 -
Chine	- - - -	- - 23 mars 1999 -	- - 23 avril 1999 -
Colombie	- - - -	- - 13 août 1996 -	- - 13 septembre 1996 -
Communauté européenne	- - - -	- - - 29 juin 2005	- - - 29 juillet 2005
Croatie	- - - -	- - - 1 <sup>er</sup> août 2001	- - - 1 <sup>er</sup> septembre 2001
Danemark	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	6 septembre 1968 8 février 1974 8 octobre 1981 26 avril 1996	6 octobre 1968 11 février 1977 8 novembre 1981 24 avril 1998

C/41/3  
Annexe I, page 3

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Équateur	- - - -	- - 8 juillet 1997 -	- - 8 août 1997 -
Espagne	- - - 19 mars 1991	18 avril 1980 18 avril 1980 - 18 juin 2007	18 mai 1980 18 mai 1980 - 18 juillet 2007
Estonie	- - - -	- - - 24 août 2000	- - - 24 septembre 2000
États-Unis d'Amérique	- - 23 octobre 1978 25 octobre 1991	- - 12 novembre 1980 22 janvier 1999	- - 8 novembre 1981 22 février 1999
Fédération de Russie	- - - -	- - - 24 mars 1998	- - - 24 avril 1998
Finlande	- - - -	- - 16 mars 1993 20 juin 2001	- - 16 avril 1993 20 juillet 2001
France	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	3 septembre 1971 22 janvier 1975 17 février 1983 -	3 octobre 1971 11 février 1977 17 mars 1983 -
Hongrie	- - -	- - 16 mars 1983 1 <sup>er</sup> décembre 2002	- - 16 avril 1983 1 <sup>er</sup> janvier 2003
Irlande	- - 27 septembre 1979 21 février 1992	- - 19 mai 1981 -	- - 8 novembre 1981 -
Islande	- - - -	- - - 3 avril 2006	- - - 3 mai 2006
Israël	- - - 23 octobre 1991	12 novembre 1979 12 novembre 1979 12 avril 1984 3 juin 1996	12 décembre 1979 12 décembre 1979 12 mai 1984 24 avril 1998

C/41/3  
Annexe I, page 4

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Italie	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	1 <sup>er</sup> juin 1977 1 <sup>er</sup> juin 1977 28 avril 1986 -	1 <sup>er</sup> juillet 1977 1 <sup>er</sup> juillet 1977 28 mai 1986 -
Japon	- - 17 octobre 1979 -	- - 3 août 1982 24 novembre 1998	- - 3 septembre 1982 24 décembre 1998
Jordanie	- - - -	- - - 24 septembre 2004	- - - 24 octobre 2004
Kenya	- - - -	- - 13 avril 1999 -	- - 13 mai 1999 -
Kirghizistan	- - - -	- - - 26 mai 2000	- - - 26 juin 2000
Lettonie	- - - -	- - - 30 juillet 2002	- - - 30 août 2002
Lituanie	- - - -	- - - 10 novembre 2003	- - - 10 décembre 2003
Mexique	- - 25 juillet 1979 -	- - 9 juillet 1997 -	- - 9 août 1997 -
Maroc	- - - -	- - - 8 septembre 2006	- - - 8 octobre 2006
Moldova	- - -	- - - 28 septembre 1998	- - - 28 octobre 1998
Nicaragua	- - -	- - 6 août 2001 -	- - 6 septembre 2001 -



C/41/3  
Annexe I, page 5

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Norvège	- - - -	- - 13 août 1993 -	- - 13 septembre 1993 -
Nouvelle-Zélande	- - 25 juillet 1979 19 décembre 1991	- - 3 novembre 1980 -	- - 8 novembre 1981 -
Ouzbékistan	- - - -	- - - 14 octobre 2004	- - - 14 novembre 2004
Panama	- - - -	- - 23 avril 1999 -	- - 23 mai 1999 -
Paraguay	- - - -	- - 8 janvier 1997 -	- - 8 février 1997 -
Pays-Bas	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	8 août 1967 12 janvier 1977 2 août 1984 14 octobre 1996	10 août 1968 11 février 1977 2 septembre 1984 24 avril 1998
Pologne	- - - -	- - 11 octobre 1989 15 juillet 2003-	- - 11 novembre 1989 15 août 2003
Portugal	- - - -	- - 14 septembre 1995 -	- - 14 octobre 1995 -
République de Corée	- - -	- - - 7 décembre 2001	- - - 7 janvier 2002

C/41/3  
Annexe I, page 6

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
République dominicaine	- - - -	- - - 16 mai 2007	- - - 16 juin 2007
République tchèque <sup>3</sup>	- - - -	- - - 24 octobre 2002	- - 1 <sup>er</sup> janvier 1993 24 novembre 2002
Roumanie	- - - -	- - - 16 février 2001	- - - 16 mars 2001
Royaume-Uni	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	17 septembre 1965 1 <sup>er</sup> juillet 1980 24 août 1983 3 décembre 1998	10 août 1968 31 juillet 1980 24 septembre 1983 3 janvier 1999
Singapour	- - - -	- - - 30 juin 2004	- - - 30 juillet 2004
Slovaquie <sup>3</sup>	- - - -	- - - -	- - 1 <sup>er</sup> janvier 1993 -
Slovénie	- - - -	- - - 29 juin 1999	- - - 29 juillet 1999
Suède	- 11 janvier 1973 6 décembre 1978 17 décembre 1991	17 novembre 1971 11 janvier 1973 1 <sup>er</sup> décembre 1982 18 décembre 1997	17 décembre 1971 11 février 1977 1 <sup>er</sup> janvier 1983 24 avril 1998
Suisse	30 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	10 juin 1977 10 juin 1977 17 juin 1981 -	10 juillet 1977 10 juillet 1977 8 novembre 1981 -
Trinité-et-Tobago	- - - -	- - 30 décembre 1997 -	- - 30 janvier 1998 -

<sup>3</sup> Continuation de l'adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d'effet le 4 décembre 1991).

<sup>3</sup> Continuation de l'adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d'effet le 4 décembre 1991).

C/41/3  
Annexe I, page 7

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Tunisie	- - - -	- - - 31 juillet 2003	- - - 31 août 2003
Ukraine	- - - -	- - 3 octobre 1995 19 décembre 2006	- - 3 novembre 1995 19 janvier 2007
Uruguay	- - - -	- - 13 octobre 1994 -	- - 13 novembre 1994 -
Viet Nam	- - - -	- - - 24 novembre 2006	- - - 24 décembre 2006

[L'annexe II suit]

## ANNEXE II

## NOMBRE DE PARTICIPANTS INSCRITS AU COURS UPOV DL-205

## Sessions 2007

Première session 2007 : avril/mai		
Catégorie	Étudiants venant de	Nombre
<u>Première catégorie</u> Fonctionnaires de membres de l'Union	Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Communauté européenne, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, France, Hongrie, Israël, Japon, Mexique, Moldavie, Maroc, Nicaragua, Ouzbékistan, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, Royaume-Uni, Slovénie, Suisse, Trinité-et-Tobago, Union européenne, Viet Nam	181
<u>Deuxième catégorie</u> Fonctionnaires d'États / d'organisations intergouvernementales ayant le statut d'observateur	Algérie, Costa Rica, Gabon, Grèce, Guatemala, Iran (République islamique d'), Maurice, Myanmar, Pakistan, Turquie, Organisation mondiale du commerce (OMC)	13
<u>Troisième catégorie</u> Autres	Afrique du Sud, Espagne, France, Italie, Mexique, Suisse	9
Réunion technique régionale pour l'Asie (ARTM)		49
Cours de formation pour les pays ibéro-américains (SRZ)		9
Cours sur la protection des variétés végétales, Wageningen (Pays-Bas)		11
TOTAL		272

Deuxième session 2007: septembre/octobre		
Catégorie	Étudiants venant de	Nombre
<u>Première catégorie</u> Fonctionnaires de membres de l'Union	Allemagne, Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Communauté européenne, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, France, Hongrie, Israël, Japon, Mexique, Moldavie, Maroc, Nicaragua, Ouzbékistan, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, Royaume-Uni, Slovénie, Suisse, Trinité-et-Tobago, Viet Nam	140
<u>Deuxième catégorie</u> Fonctionnaires d'États / d'organisations intergouvernementales ayant le statut d'observateur	Algérie, Costa Rica, Gabon, Grèce, Guatemala, Iran (République islamique d'), Maurice, Myanmar, Pakistan, Turquie, Organisation mondiale du commerce (OMC)	10
<u>Troisième catégorie</u> Autres	Allemagne, Australie, Canada, Chili, Danemark, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Israël, Italie, Mexique, Pays-Bas, Suisse	25
Cours de formation de la <i>Japan International Cooperation Agency</i> (JICA)		10
TOTAL		186

[Fin des annexes et du document]